



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 3783

Texte de la question

UNITÉ NATIONALE

**M. le président.** La parole est à M. Christian Estrosi.

**M. Christian Estrosi.** Monsieur le Premier ministre, dès l'instant où il m'a été confié de porter ici la voix d'une part du peuple français, j'ai essayé de m'en montrer digne – comme sans doute la plupart d'entre vous, mes chers collègues – et mes convictions gaullistes n'ont jamais changé.

Aujourd'hui, plus de 6 millions de Français sont au chômage, notre marché du travail est touché par une hyper-rigidité et notre industrie s'éteint à petit feu. Il est urgent que nous libérions la France du joug des conservateurs de tous bords. Pire : après les drames que nous avons connus, nous savons que la menace terroriste est si forte que d'autres attentats peuvent survenir à tout instant. Certains préfèrent continuer à fermer les yeux, mais face à la barbarie et à l'obscurantisme, vous et moi avons dressé le même constat : notre pays est en guerre à l'extérieur comme à l'intérieur.

Face à tous ces maux qui menacent les piliers fondateurs de notre nation, héritière des Lumières, il est des instants où on ne peut pas reculer devant les blocages partisans et surtout l'exigence de réformes immédiates. Monsieur le Premier ministre, je sais que l'acte de gouverner est difficile. Pour cela, êtes-vous prêts à ce que l'action dépasse le verbe ?

Un dernier mot pour vous, mes chers collègues, notamment pour remercier ceux des Républicains et du centre qui ne m'ont jamais fait défaut et pour saluer ceux de tous bords avec lesquels j'ai entretenu des relations constructives. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

**M. Paul Giacobbi.** Très bien !

**M. Christian Estrosi.** Face au chômage, nous avons connu et connaissons notre part de responsabilité, État et collectivité, pour assouplir le temps de travail, protéger la production française et simplifier le code du travail.

Enfin, chaque fois que la patrie a été en danger, l'histoire démontre que l'Assemblée a su se rassembler pour la survie de notre pays et de notre modèle de civilisation. Je le dis donc avec force, monsieur le Premier ministre, nous n'avons pas le droit de laisser la barbarie en héritage à nos enfants. On ne fait pas la guerre avec les lois de la paix. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** Monsieur le député, je veux saluer le parcours qui a été le vôtre dans cet hémicycle. Nous nous sommes côtoyés lorsque vous étiez dans la majorité ou au Gouvernement et moi dans l'opposition. Aujourd'hui, vous êtes dans l'opposition mais, au moment où vous quittez cette assemblée, je veux saluer l'engagement qui a été le vôtre, avec vos convictions. Si nous avons eu parfois, souvent même, des points de vue opposés, vous et moi, vous comme maire de Nice, moi comme ministre de l'intérieur, nous avons toujours travaillé, me semble-t-il, au-delà de ces convictions, dans le sens de l'intérêt général. C'est pourquoi je veux saluer votre parcours comme parlementaire de la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Monsieur Estrosi, vous nous appelez à l'unité nationale. Bien sûr, l'unité nationale, ce n'est jamais gommer les différences ni la confrontation démocratique. C'est la démocratie que les terroristes ont voulu attaquer, une démocratie dont on conteste souvent, dans certains cercles, les fondements même. Or cette démocratie, nous la faisons vivre et elle bat ici, à l'Assemblée nationale, dans cet hémicycle.

Pourtant, il faut avancer dans la voie de l'unité nationale. Je pense que nous avons deux opportunités possibles, au-delà des pistes que vous-même avez tracées. La première vous concerne directement, comme président de région, et compte tenu des conditions dans lesquelles vous avez été élu. J'ai salué avec d'autres ce rassemblement face à l'extrême droite que vous avez porté entre les deux tours de l'élection régionale. Sur l'emploi, la formation, le développement économique et les transports, je suis convaincu que, dans un dialogue qui ira bien au-delà de ce début de mandature pour vous et tous vos collègues, l'État et les régions doivent bâtir un autre partenariat, une autre étape de la décentralisation et une autre manière de travailler ensemble, compte tenu des compétences des régions.

La seconde opportunité est l'unité nationale dans la lutte contre le terrorisme. Je constate que les deux lois antiterroristes que nous avons présentées avec Bernard Cazeneuve depuis 2012 ont été adoptées, ici, à l'Assemblée nationale, avec une très large majorité, dont vous faisiez partie. Deux lois sur le renseignement ont été adoptées dans les mêmes conditions. Un projet de loi sur la procédure pénale est engagé : vous l'avez également voté. Enfin, des moyens supplémentaires pour nos forces de l'ordre et pour nos forces armées ont été votés. Chacun s'accorde à dire qu'il faudra mettre des moyens considérables pour assurer la sécurité de nos concitoyens et lutter contre le terrorisme. Je pense que, sur ces bases-là, nous pourrons aller plus loin chaque fois que l'unité et le rassemblement s'imposeront. Je ne doute pas que vous serez au rendez-vous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3783

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mars 2016](#)